



- Fabrication de l'ameublement

Conducteur d'équipement industriel

CQPI



CERTIFICATEURS

L'ameublement français
CPNE ameublement

CONVENTION COLLECTIVE

1411 Convention collective nationale de la
fabrication de l'ameublement

PUBLIC(S)

- Salarié(e)s
- Publics éligible au contrat de professionnalisation
- Demandeurs d'emploi
- Intérimaires

ACCÈS

- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- Par expérience (VAE)

BC01 – Réalisation des échantillons de teintes et gestion des recettes

- Assurer la documentation, le suivi et la traçabilité des teintes et des opérations à l'aide du système d'information de l'entreprise
- Lire la couleur, identifier les éléments nécessaires à sa fabrication, et réaliser des essais de mise au point
- Identifier les étapes du procédé, des différents équipements, les points critiques et les risques associés
- Assurer la sécurité et prévenir les accidents lors de la manipulation des composants.

BC02 – Mise en production en secteur teinture des cuirs.

- Préparer les formules de teintes selon les recettes spécifiées et les quantités nécessaires.
- Régler les paramètres de production, surveiller et ajuster les processus de teinture pour garantir une production conforme et efficace.
- Assurer le contrôle qualité pour garantir la conformité avec les spécifications client.

BC03 – Mise en production en secteur finissage des cuirs

- Préparer les formules de finissage selon les recettes spécifiées et les quantités nécessaires
- Régler les paramètres de production, surveiller et ajuster les processus de finissage pour garantir une production conforme et efficace.
- Assurer le contrôle qualité pour garantir la conformité avec les spécifications client.